L'offre de formations "biodiversité"

proposée par le CNFPT et l'OFB aux agents des Parcs naturels régionaux

CONGRÈS des PARCS
APPRENDRE ENSEMBLE

Dans le cadre de leurs conventions de partenariat, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), l'Office Français de la biodiversité (OFB) et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France élaborent chaque année une offre de formations adaptée aux besoins en formation des agents des PNR dans les domaines relatifs à la préservation et à la reconquête de la biodiversité.

Cette offre de formation comprend :
- Des stages mutualisés OFB-CNFPT inscrits au catalogue du CNFPT (inscription des agents PNR sur le portail de formation du CNFPT) ;
- Des stages proposés par le CNFPT (inscription via portail CNFPT) ou par l'OFB (inscription via portail formation OFB) ;
- Une ouverture à un droit d'accès à 10 stages spécifiques de l'offre de formation de l'OFB limitée à 100 jours formation par an pour les agents des PNR.

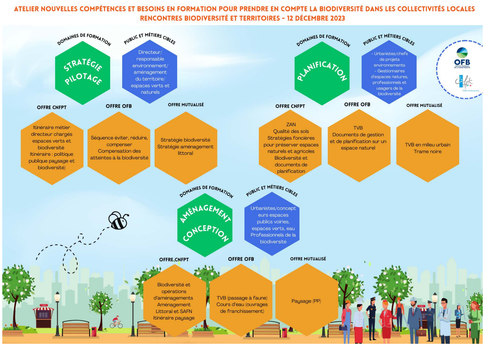

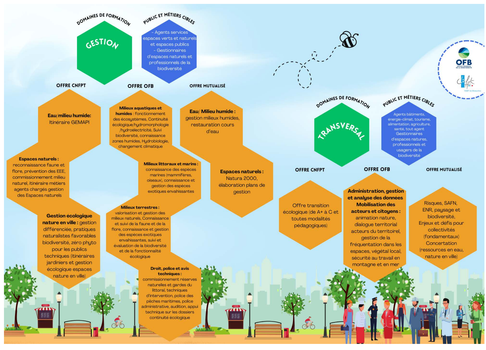

Contacts

Elisabeth Offret, Responsable nationale de spécialités espaces verts, paysage et biodiversité, CNFPT-INSET Montpellier
elisabeth.offret@cnfpt.fr

Hassan Souheil, Adjoint au directeur en charge du développement des compétences des acteurs, Direction des acteurs et des citoyens (DAC), OFB / hassan.souheil@ofb.gouv.fr

En savoir +

PaRTAGeR CoNNaîTRE MOBiLiSeR
DéBATTRE ÉCLaiRER APPRENDRE
CoNSTRUiRe
PaRTAGeR CoNNaîTRE MOBiLiSeR
DéBATTRE ÉCLaiRER APPRENDRE
CoNSTRUiRe